

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Commission « Environnement, urbanisme et logement »

Conseil municipal du 2 octobre 2017

Séance du 8 septembre 2017

28 Quartier Gournay - Dénomination de l'allée Auguste Pillé

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM LEMAIRE, BOUADDI, Mme JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, MARTIN, Mme BARBETTE, MM DEME, AKABLI, Mmes FAZAL, MEHADJI, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET

Pouvoir à :

M. LEMAIRE

Mme CARLIER

Pouvoir à :

Mme CAPON

Mme MOUSSATEN

Pouvoir à :

Mme DUHIN

M. LELONG

Pouvoir à :

Mme FAZAL

Mme SAVAS

Pouvoir à :

M. ATAKAYA

M. BOULHAMANE

Pouvoir à :

Mme SOKOLONSKI

M. SERTAIN

Pouvoir à :

Mme DUCHATELLE

■ Conseillères municipales & conseillers municipaux :

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39

- Nombre de conseillers en exercice : 39

- Nombre de conseillers absents non représentés : 1

- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 38

■ Rapport de présentation :

Monsieur Brahim BELMHAND, maire-adjoint, expose :

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Gournay-les Usines, sur l'îlot Lucile, une allée piétonne sera créée entre la rue Aldo Appiolo et la rue Faure Robert.

Il vous est proposé de dénommer cette future sente « l'allée Auguste Pillé ».

Né à Paris en 1848, diplômé des Arts et Métiers, Auguste Pillé débute chez son oncle aux établissements Louis Lebrun (usine de fabrication de grosses chaudronneries et de machines à vapeur), situés dans le quartier Gournay, à Creil.

En 1886, il s'associe avec son oncle et son camarade Auguste Daydé, sous la raison sociale Daydé et Pillé. L'établissement prend un nouvel essor et s'oriente vers la réalisation de grands ouvrages d'art métalliques.

Il est décédé en 1936.

Vous êtes appelés à voter.

Envoyé en préfecture le 05/10/2017
En préfecture le 05/10/2017
Affiché le 03/10/2017
SLO
N° : 060-216004 / 20171002 / RG171002028-DE

maintenant !

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
Vu l'avis de la commission « Environnement, urbanisme et logement » en date du 8 septembre 2017,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote ordinaire :**

Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ **Décide à l'unanimité :**

Article unique : de nommer la sente reliant la rue Aldo Appiolo à la rue Faure Robert « allée Auguste Pillé ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **03 OCT. 2017** Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 05.10.17
et publication ou notification le 05.10.17
affiché le 03.10.17
CREIL, le 05.10.2017


Maire de Creil
Conseiller Départemental de l'Oise


Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services Techniques
Jacques VILMONT

